



www.cdtir95.fr

# Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

Sarcelles, le 12 novembre 2023

SAISON SPORTIVE 2023 / 2024

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS ÉCOLE DE TIR NIVEAU DÉPARTEMENTAL

### DATE

Dimanche 17 décembre 2023 à 13h (début des tirs)

### LIEU

STAND DE TIR DE SURVILLIERS  
Rue Jean Jaurès 95470 SURVILLIERS tél. 01.34.68.40.65

### DISCIPLINES

- (150) PISTOLET 10 MÈTRES - (154) CARABINE 10 MÈTRES

### COMPOSITION DES ÉQUIPES

Elles seront composées de 3 tireurs, dont **obligatoirement 1 poussin, 1 benjamin, 1 minime (la mixité n'est plus obligatoire)** et au maximum 1 tireur étranger, licencié à la FF Tir. Les clubs peuvent présenter plusieurs équipes, mais seule l'équipe classée 1<sup>ère</sup> pourra participer aux régionaux.

### DÉROULEMENT

**Match de qualification** : chaque équipe dispose de 2h00 (essais compris) pour tirer 60 plombs de match sur un seul et unique poste de tir à raison de 20 plombs par tireur (40 minutes).

L'ordre de passage sera le suivant : Benjamin, Poussin et Minime.

**Phases de finales** : les équipes sont opposées une à une dans une succession de matchs par élimination organisés sous forme de duels individuels effectués entre les tireurs de chaque équipe.

### ARBITRAGE

L'arbitrage sera organisé par la commission départementale d'arbitrage du Val d'Oise.

### ATTRIBUTION DES POSTES DE TIR

Par tirage au sort.

### HORAIRE

Une seule série est programmée pour le **dimanche 17 décembre 2023** à 13h pour les phases de qualification et finales si nécessaire.

### TARIFS DES ENGAGEMENTS :

Inscriptions gratuites

### INSCRIPTIONS :

Les fiches d'inscription d'équipe au modèle ci-joint doivent parvenir par courriel, **au plus tard le 9 décembre 2023** à l'adresse suivante :

**[competitions.cdt95@gmail.com](mailto:competitions.cdt95@gmail.com)**

---

*Maison des Comités 106 rue des Bussey 95600 SAUBOISNE*

Association Régie par la Loi de 1901 . Déclarée le 25 août 1969 . J O n°220 du 19.09.1969  
Agréée Ministère Jeunesse et Sports, sous le numéro 12325  
Site internet <http://www.cdtir95.com>



## **CLASSEMENTS**

Par équipe dans chaque discipline après finale le cas échéant.

## **RÉCOMPENSES**

Une coupe à l'équipe première de chaque discipline.

## **QUALIFICATIONS**

La 1<sup>ère</sup> équipe de chaque département, puis – sur l'ensemble de l'Île de France – un nombre d'équipe déterminé par le nombre d'équipes ayant participé aux championnats départementaux des clubs ÉCOLES de TIR.

## **COTISATIONS**

Ce championnat est ouvert aux sociétés ou sections de tir du Val d'Oise à jour de leurs cotisations 2023/2024 avec la Fédération et le Comité Départemental de Tir du Val d'Oise.

**Une équipe appartenant à une société non en règle avec le CDTir95, ne pourra pas participer au championnat.**

## **PIÈCES RÉGLEMENTAIRES**

Comme pour chaque compétition, tout tireur devra être en possession de la licence F.F.Tir 2023/2024 .

**Tout tireur non en règle ne pourra participer aux championnats.**

**NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS PRÉSENTER, POUR LES FORMALITÉS, 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE VOTRE SÉRIE.**

E. PELISSIER

---

*Maison des Comités 106 rue des Bussey 95600 EAUBOYNE*

Association Régie par la Loi de 1901 . Déclarée le 25 août 1969 . J O n°220 du 19.09.1969  
Agréée Ministère Jeunesse et Sports, sous le numéro 12325  
Site internet <http://www.cdtir95.com>



## Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS ÉCOLE DE TIR NIVEAU DÉPARTEMENTAL DISCIPLINES PISTOLET / CARABINE 10 METRES

#### FICHE D'INSCRIPTION PAR EQUIPE

Dimanche 18 décembre 2023

STAND DE TIR DE SURVILLIERS  
Rue Jean Jaurès 95470 SURVILLIERS

CODE DISCIPLINE

N° ASSOCIATION **10 95** .....

DISCIPLINE .....

CLUB .....

#### COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe doit être composée de 3 tireurs dont, obligatoirement, 1 poussin, 1 benjamin, 1 minime (**la mixité n'est plus obligatoire**), et au maximum 1 tireur étranger licencié à la FFTir.

**Ordre de passage : Benjamin – Poussin - Minimes**

Cat.	N° LICENCE	NOM	Prénom
<b>B</b>			
<b>P</b>			
<b>M</b>			

TARIF DES ENGAGEMENTS : inscriptions gratuites

Les fiches d'inscriptions des équipes doivent parvenir au plus tard le  
samedi 9 décembre 2023 à l'adresse suivante :

[competitions.cdt95@gmail.com](mailto:competitions.cdt95@gmail.com)

#### TOUTE ERREUR OU OMISSION ENTRAINERA LA NULLITE DE L'ENGAGEMENT

- En application de la loi du 6-1-1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informé que :
  - Les réponses à la fiche d'inscription sont obligatoires pour que soit prise en compte votre inscription au championnat. Elles sont destinées au CDTir95 afin d'établir le plan de tir et le palmarès. Par le fait de son inscription, le tireur autorise le CDTir95 à rendre public le plan de tir et les résultats de la compétition
  - Vous êtes habilité à obtenir communication des informations nominatives, vous concernant, recueillies au moyen de cette fiche d'inscription et, le cas échéant, à demander toutes rectifications auprès du Président du CDTir95.

Nom, prénom du « Capitaine » .....

N° de Téléphone ..... Date ..... Signature .....

*Maison des Comités 106 rue des Bussys 95600 SAUBOISNE*

Association Régie par la Loi de 1901 . Déclarée le 25 août 1969 . J O n°220 du 19.09.1969  
Agréée Ministère Jeunesse et Sports, sous le numéro 12325  
Site internet <http://www.cdtir95.com>